

Initiatives ministérielles

En somme, le gouvernement a gaspillé huit ans, huit longues années durant lesquelles il aurait pu faire quelque chose pour préparer l'avenir de l'île du Cap-Breton. Par conséquent, au bout de huit ans, la situation économique de l'île n'a jamais été aussi peu reluisante. Les gens du Cap-Breton sont plus découragés que jamais par l'absence de possibilités d'emploi réelles, quelles qu'elles soient. En fait, nos principales industries s'acheminent inexorablement vers la ruine, et le gouvernement nous retire en plus les ressources nécessaires pour créer les perspectives d'avenir qui nous font défaut.

Voilà ce qui est en jeu dans cette mesure législative. C'est ce qui est en jeu dans cette décision du gouvernement—que l'opposition à la Chambre attendait depuis un bon moment, tout comme l'opposition au Sénat—de fermer, d'abolir la Société d'expansion du Cap-Breton.

• (1410)

En passant, il m'a semblé que le discours prononcé mercredi par le ministre des Finances—malgré que je n'étais pas à la Chambre et que je n'ai pas eu le loisir de l'étudier en profondeur—n'apportait pas le moindre espoir à la population du Cap-Breton. Tout ce que cette mesure a pu faire, c'est donner plus de raisons à ces habitants de se méfier des intentions du gouvernement et de n'attendre rien de sa part pour ce qui est de comprendre l'économie de l'île et l'économie du Canada atlantique au sens large. Ils n'attendent plus du gouvernement qu'il comprenne la nécessité de travailler en collaboration avec les dirigeants de la région afin de trouver des sources de travail à long terme au Cap-Breton.

Si le gouvernement poursuivait sérieusement cet objectif, il s'occuperait immédiatement de ces quelque 27 000 habitants du Cap-Breton qui sont en chômage ou qui ont cessé de chercher un emploi. Il leur faudrait trouver du travail pour que l'économie régionale remonte à un niveau qui place le Cap-Breton à peu près sur un pied d'égalité avec le reste du pays, du point de vue du taux d'emploi moyen et de la représentation de la main-d'oeuvre. Ce gouvernement ne sait absolument pas comment s'y prendre.

C'est pourquoi les gens du Cap-Breton n'attendent plus rien du gouvernement fédéral et c'est pourquoi ils veulent des élections le plus tôt possible. Avec le reste du pays, ils souhaitent changer de gouvernement et le remplacer par un autre qui serait moins fatigué, las et à court d'idées, pour enfin commencer à rechercher les vraies

solutions, au Cap-Breton et ailleurs au Canada. Ce gouvernement a lamentablement démontré cette semaine, par son exposé économique et financier et par le projet de loi dont nous sommes saisis, qu'il est incapable de mettre en place les véritables solutions.

C'est pour cette raison que je me joins à ma collègue de Mont-Royal pour demander que ce projet de loi, y compris les dispositions touchant l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, ne soit pas déposé avant six mois. Autrement dit, le dépôt de ce projet de loi devrait être suspendu pour une période indéterminée. Ainsi, on pourrait peut-être avoir des élections entre-temps et repartir à neuf par la suite.

L'hon. Doug Lewis (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt l'intervention du député. J'ai deux questions à lui poser.

Tout d'abord, il réclame des élections. Je lui demande, pour l'information des députés, si oui ou non il veut être candidat et se faire réélire dans sa circonscription. Je m'explique. Une assemblée d'investiture est un concours démocratique ouvert. Il y a nomination d'un candidat par le chef de l'opposition officielle lorsqu'il pourrait y avoir une lutte à plusieurs et que le chef veut éviter cela.

Deuxièmement, le député a admis qu'il n'était pas à la Chambre au moment de l'exposé du ministre des Finances et qu'il n'a pas lu l'exposé, mais cela ne l'empêche pas d'alléguer qu'il n'y a rien dans cet exposé pour le Cap-Breton. Sur quoi fonde-t-il cette allégation?

M. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso): La première question posée par le ministre n'a rien à voir avec ce que j'ai dit et est tout à fait étrangère au sujet dont j'ai parlé. Sachez tout de même que j'ai l'intention de me présenter à l'investiture dans Cap-Breton Highlands—Canso, ce que je ferai au moment opportun, et je compte être à nouveau élu député sous la bannière libérale, cette fois au sein d'un gouvernement libéral, dirigé par notre chef, le député qui représentera alors Shawinigan.

À la deuxième question du ministre, je répondrai que je participais aux travaux d'un comité parlementaire qui siégeait à l'extérieur d'Ottawa mercredi dernier, lorsque le ministre a présenté son exposé.

J'ai lu des résumés ainsi que des extraits de cet exposé. J'ai admis que je n'avais pas encore tout lu et j'ai même ajouté que je n'avais pas lu tout le discours. Ce que j'ai lu ne me donne aucune raison de croire que le Cap-Breton a beaucoup à attendre.